Document generated on 07/14/2025 7:54 a.m.

Histoire Québec

Le Mot de la Fédération
La Fédération Histoire Québec et l'enseignement de l'histoire

Laurent Lamontagne

Volume 15, Number 3, 2010

URI: https://id.erudit.org/iderudit/66130ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Lamontagne, L. (2010). Le Mot de la Fédération : la Fédération Histoire Québec et l'enseignement de l'histoire. *Histoire Québec*, *15*(3), 45–45.

Tous droits réservés © Les Éditions Histoire Québec, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le mot de la Fédération

La Fédération Histoire Québec et l'enseignement de l'histoire

par Laurent Lamontagne,
responsable du dossier de l'enseignement de l'histoire du Québec

En avril 2006, au moment où le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté du deuxième cycle du secondaire a été connu, un vaste mouvement y demandant des modifications est alors né[1]. Lors de son assemblée générale annuelle de la même année à Alma, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec avait d'ailleurs pris position dans le débat, en indiquant très clairement dans un communiqué quelques principes fondamentaux qu'il lui paraissait essentiel de respecter dans le cadre de l'enseignement de l'histoire au Québec. Où en sommes-nous plus de trois ans plus tard?

Nous en sommes au constat que le mouvement a pris de l'ampleur, car une deuxième coalition pour la promotion de l'enseignement de l'histoire a récemment été formée. En effet, pendant les années 1990, une première coalition pour la promotion de l'histoire au Québec avait vu le jour dans le contexte de l'après-référendum, du rapport final des États généraux sur l'éducation et du rapport Lacoursière. Plusieurs réunions s'étaient tenues et de nombreuses recommandations sur l'enseignement de l'histoire avaient été faites. De juin à octobre 1996, la coalition, présidée par M. Jean-Claude Germain, avait entrepris une véritable croisade pour élargir la place de l'histoire à tous les niveaux. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal l'avait initiée, et ses activités se déroulaient en même temps que s'activaient les comités instaurés suite au rapport des États généraux. Les principes mis de l'avant étaient la présence de l'histoire à tous les niveaux du système scolaire, la promotion et la revalorisation de l'histoire dans l'ensemble de la société et la nécessité de l'enseignement de l'histoire nationale. Toutefois, plusieurs recommandations émises par cette coalition et par le rapport Lacoursière de 1996 n'ont été que partiellement réalisées. Ces recommandations visaient à ce que le ministère de l'Éducation offre des cours d'histoire à chaque année du primaire et du secondaire, et qu'il augmente les cours d'histoire au collégial.

La nouvelle coalition de 2009 a pour mandat de faire la promotion de l'enseignement de l'histoire à tous les ordres d'enseignement pour permettre aux jeunes Québécois de toutes origines d'acquérir une meilleure connaissance de l'histoire du Québec, du Canada ainsi que du monde occidental et non occidental. Elle a des objectifs et des moyens d'action à court et à moyen terme visant, non seulement à faire pression sur le gouvernement et à sensibiliser la population, mais aussi à produire des études sur l'état des lieux et à fournir des outils pédagogiques pour les enseignants. Pas moins de seize recommandations ont été émises, touchant tous les ordres d'enseignement; une pétition circule et elle peut être signée électroniquement[2].

Outre la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, plusieurs organismes se sont joints à la Coalition, tels que la Société des professeurs d'histoire du Québec, l'Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec, la Société du patrimoine politique du Québec, la Fondation Lionel-Groulx, la Fondation du Prêt d'Honneur, le Mouvement national des Québécoises et des Québécois, les Lieux de mémoire communs franco-québécois, la Société historique de Montréal, ainsi que des historiens, des enseignants et des chercheurs.

On peut lire dans le programme de formation de l'école québécoise que dans une société démocratique, la prise de parole constitue un acte de citoyenneté et de participation à la vie collective de même qu'un outil de résolution de conflits. Prenons-la. Prenons le temps d'aller consulter les seize recommandations et la pétition. Prenons le temps d'agir, chacun à sa façon et collectivement, pour la promotion de l'enseignement de l'histoire au Québec.

---

[1] Quoique le programme en question permette le développement intellectuel de l'élève, par la méthode et la pensée historiques, une des carences observées est celle de l'absence ou de la quasi-absence de l'histoire nationale du Québec et des Québécois.

[2] Les seize recommandations et la pétition peuvent être consultées sur le site Web de la coalition : www.coalitionhistoire.org